

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2026.012

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

**Objet:
Election des membres
de la commission
d'appel d'offre**

L'an deux mil vingt-six, les vingt-cinq mars, à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2026

Étaient présents : CARMELLINO-DIBON Bruno, CARMELLINO-DIBON
Claire, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, DELESGUES Christian,
FLEURIER Lynda, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, GUILLIER
Vincent, JALBY Jean-Paul, LAPORTE Alexandre, MAZOUZ Josiane, NOEL
Patrick, PETIT Jean-Pierre, THOMAS Corine.

Absent avec procuration : /

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme GANA Dominique

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et L. 2121-22 ;
- le code général de la commande publique.

La commission d'appel d'offre est composée, outre le Maire, président, ou son
représentant, de trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Conformément aux articles L 2121-21 et L. 1411-5 du Code Général des Collectivités
Territoriales, il est procédé à l'élection à bulletin secret, au scrutin de liste à la
représentation proportionnelle au plus fort reste des membres du Conseil Municipal
composant la Commission d'Appel d'Offre, dont le Maire est président de droit.

Membres titulaires :

- 1 : M. NOEL Patrick
- 2 : M. LAPORTE Alexandre
- 3 : M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Membres suppléants :

- 1 : M. JALBY Jean-Paul
- 2 : Mme COQUERY Liliane
- 3 : M. CHAPUIS Philippe

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé à scrutin secret, a donné les résultats
suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15

La liste présentée a obtenu 15 voix.

SONT PROCLAMES membres de la Commission

Membres titulaires :

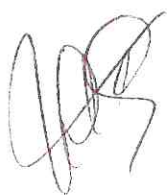
- 1 : M. NOEL Patrick
- 2 : M. LAPORTE Alexandre
- 3 : M. CARMELLINO-DIBON Bruno

Membres suppléants :

- 1 : M. JALBY Jean-Paul
- 2 : Mme COQUERY Liliane
- 3 : M. CHAPUIS Philippe

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 26 mars 2026
le Maire, Christian DELESGUES

la Secrétaire, Mme GANA Dominique



Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 26 mars 2026